

# Maires et mairies de Martigné-Ferchaud



La Révolution française institue la création de communes sur la totalité du territoire français. Le 14 décembre 1789, le décret de l'Assemblée constituante met en place les municipalités. Désormais, toutes les « communautés d'habitants », quelle que soit leur importance, ont la même organisation municipale, un corps municipal avec un maire et des conseillers élus à leur tête. Le 22 décembre de cette même année, 44 000 municipalités sont mises en place en France, autant que de paroisses. Les premières élections municipales ont lieu en février 1790.

## Les premières élections des maires

Les maires ou agents municipaux, sont élus au suffrage direct pour deux ans par les électeurs de la commune, plus précisément par les citoyens actifs, c'est-à-dire les hommes de plus de 25 ans payant une contribution au moins égale à trois journées de travail dans la commune. Les plus pauvres sont, par conséquent, écartés. Et sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail. Dans chaque commune, le corps municipal (ancêtre du conseil municipal) comprend 3 à 21 membres élus au suffrage censitaire.

Les premières élections municipales ont lieu en février 1790. Les secondes élections municipales se déroulent en novembre 1791 et les troisièmes en novembre 1792.

Les quatrièmes élections municipales sont décidées au début de l'année 1795. Les communes de moins de 5 000 habitants sont regroupées au niveau du canton, dont l'organe délibérant est une assemblée de canton sous l'égide d'un président des municipalités. Cette assemblée, dotée des principaux pouvoirs, est composée de l'agent municipal (le maire) de chaque commune, ainsi que de son adjoint. Les municipalités deviennent des subdivisions de canton.

Un procureur de la commune, également désigné par les électeurs municipaux, représente à la fois les habitants et le roi : son rôle s'assimile à celui d'un arbitre, mais aussi à celui d'avocat de la communauté des habitants.

Si le maire est le personnage central de la commune, les décisions importantes sont prises par le corps municipal, généralement réuni en conseil général avec les notables de la commune.

Il faudra attendre Napoléon Bonaparte, à partir de 1799, pour que les communes prennent une forme contemporaine.

Au fil des années, l'élection ou la nomination des premiers magistrats de la commune évoluera au gré de la politique du moment.

La loi du 19 avril 1790 stipule : « Lorsque le maire et les officiers municipaux seront en fonction, ils porteront pour marque distinctive, par dessus leur habit, une écharpe aux trois couleurs de la nation, bleu, rouge et blanc, attachée d'un nœud, et ornée d'une frange couleur d'or pour le maire, blanche pour les officiers municipaux (qui deviendront conseillers municipaux), et violette pour le procureur de la commune ». Aujourd'hui, en 2023, le maire porte toujours l'écharpe tricolore lors des cérémonies officielles ; un héritage de la Révolution.

## Le premier maire de Martigné-Ferchaud

En fonction du nombre d'habitants de la commune, est affecté un nombre d'officiers municipaux. En 1793, la commune de Martigné-Ferchaud compte 3 550 habitants ce qui lui permet de former à cette date un corps municipal de cinq membres.

♦ **1790 - 1791** : Louis HAVARD est le premier maire élu par les citoyens actifs. Il est né dans la commune le 18 mars 1745 au lieu-dit la Noë Jolys où il exerce le métier de cultivateur. Il est marié à Anne Marie Gendrot depuis le 26 novembre 1776.

♦ **1792-1793** : Louis HAVARD est réélu maire.

♦ **1794** : (Pas de maire). Les actes d'état civil (naissances, mariages, décès) sont enregistrés par Jean-François RADIGUEL, curé constitutionnel, membre du conseil général de la commune et par Jean GAULTIER et François René POUILLAIN, officiers municipaux.

♦ **Le 6 juillet 1795**, Louis HAVARD et son épouse enceinte sont assassinés à leur domicile par une horde de chouans. Ils laissent derrière eux sept garçons et deux filles.

♦ **1795 – 1800** : Rodolphe LOISON, agent municipal, né le 8 décembre 1730 à Grancey-le-Château (21). En 1777, il se marie à Martigné-Ferchaud avec Marie Philamant (1747-1782).

## Les mandats successifs des maires martignolais

♦ **1800 – 1815** : Cyr FRANCOIS DU CREST DE LORGERIE, né le 6 décembre 1746 au Theil-de-Bretagne, médecin des épidémies, chirurgien.

♦ **1815 – 1829** : Bonaventure MONNIER, sieur Deslardais, né le 20 mars 1757 à Eancé, notaire.

♦ **1829 – 1830** : René Joseph PARIS né le 9 vendémiaire de l'An X (1 octobre 1801) à Janzé, médecin.

♦ **1830 – 1840** : Pierre Ange DAUSSY né le 19 juin 1794 à Martigné-Ferchaud, propriétaire.

♦ **1840 – 1846** : Raoul Jean François DOUSSAULT DU BREIL, né le 26 pluviôse de l'An X (15 février 1802) à La Guerche-de-Bretagne, propriétaire.

♦ **1846 – 1859** : Pierre Ange DAUSSY.

♦ **1859 – 1870** : Pierre THOMAS (ou THOMAS-LEFEUVRE) né le 22 juin 1822 à Martigné-Ferchaud, propriétaire, marchand de bois, nommé par l'Empereur Napoléon III.

♦ **1870 – 1871** : Théophile DAUSSY est nommé maire par arrêté préfectoral du 16 octobre 1870 au 13 mai 1871 (Vraisemblablement en raison de la guerre franco-allemande de 1870).

♦ **1871 – 1878** : Pierre THOMAS-LEFEUVRE est élu maire le 14 mai 1871.

♦ **1878 – 1892** : Théophile DAUSSY, né le 11 avril 1832 à Martigné-Ferchaud, propriétaire, neveu de Pierre Ange DAUSSY.

♦ **1892 – 1911** : Raoul Rémi Armand DE GOURDEN, né le 1 avril 1862 à Rennes, avocat près la Cour d'appel de Rennes, domicilié au château du Breil.

♦ **1911 – 1912** : Charles DOUDET, né le 12 octobre 1864 à Martigné-Ferchaud, négociant.

♦ **1912 – 1912** : Louis Marie DE GOURDEN, né le 20 janvier 1869 à Châteaubriant, officier.

♦ **1912 – 1940** : Charles DOUDET (Décédé lors de son mandat le 20 novembre 1940).

♦ **1941 – 1945** : Félix BROCHET, né le 11 juillet 1891 à Martigné-Ferchaud, minotier, nommé par le préfet (Situation exceptionnelle en raison de l'occupation allemande).

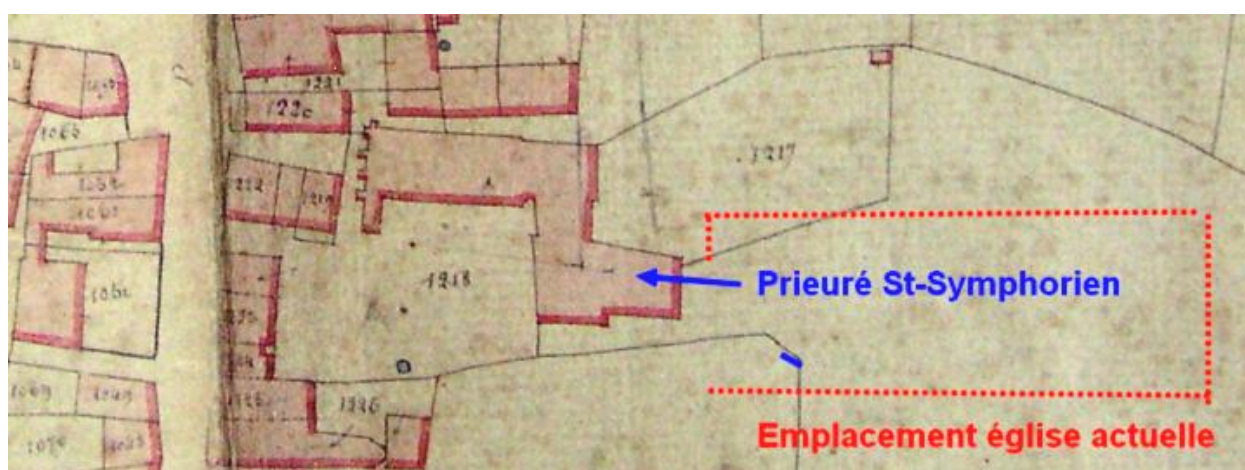
♦ **1945 – 1947 – 1967** : Paul PRIME, né le 23 août 1911 à Martigné-Ferchaud, minotier (démissionnaire en 1967).

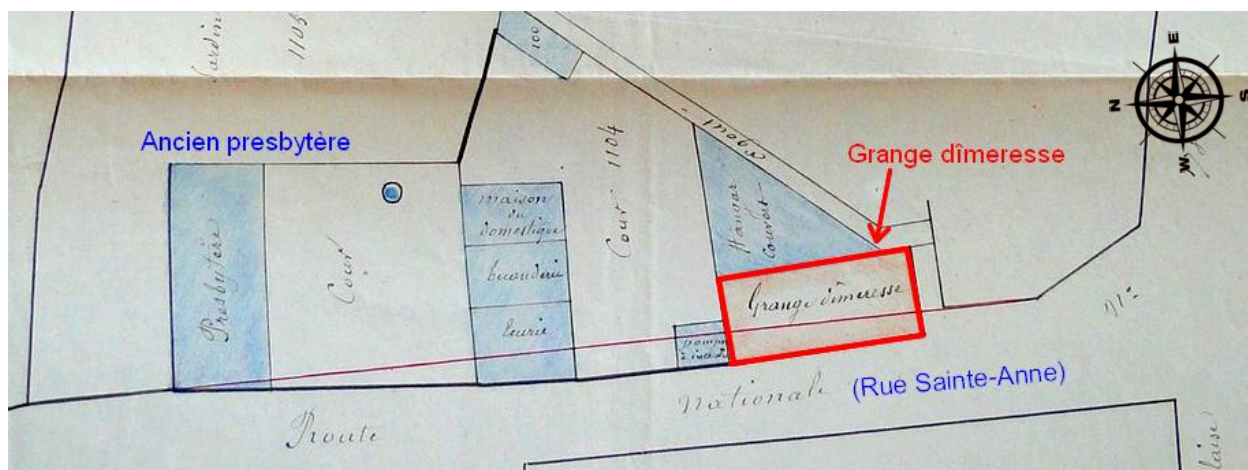
♦ **1967 – 1971– 1977** : Ivan Bernard DE FONTAINE DE RESBECQ, né le 10 juin 1927 à Paris 6°, notaire.

- ♦ **1977 – 1989** : Michel CHARTON, né le 4 janvier 1918 à Champvans (Jura), vétérinaire.
- ♦ **1989 – 2001** : Guy MARTIN, né le 3 septembre 1929 à Martigné-Ferchaud, entrepreneur.
- ♦ **2001 – 2008** : Michel RAISON, né le 11 juillet 1943 à Chelun, directeur de banque.
- ♦ **2008 – 2020** : Pierre JEGU, né le 9 novembre 1944 à Domalain, artisan coiffeur.
- ♦ **2020 – en cours** : Patrick HENRY, né le 10 mai 1962 à Martigné-Ferchaud, agriculteur.

## Les mairies au fil du temps

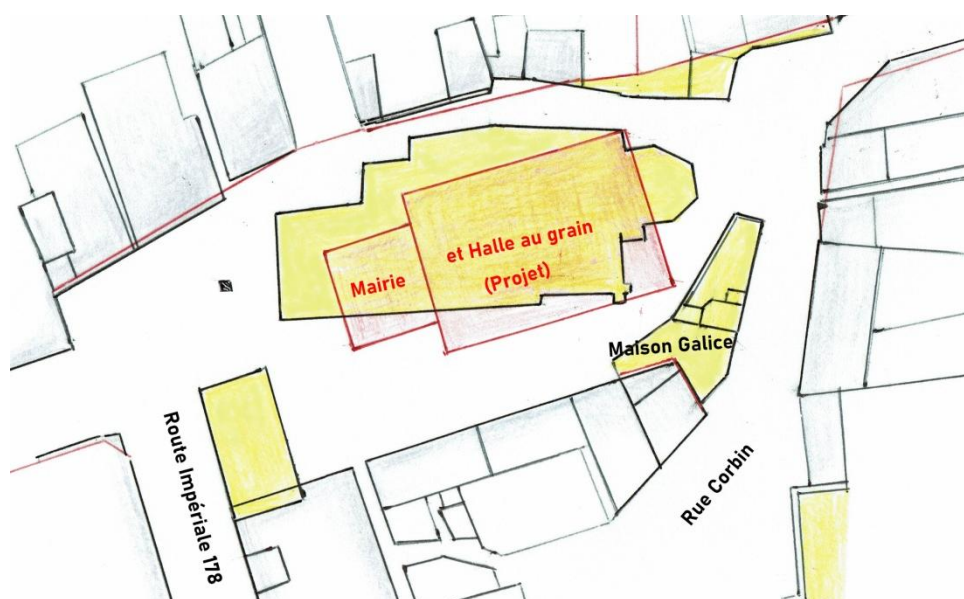
De 1791 à 1792, les assemblées municipales se réunissent dans la chapelle du prieuré Saint-Symphorien. Cet édifice du XI<sup>e</sup> siècle a été vendu le 27 avril 1791, lors de la période révolutionnaire, comme bien national à Jean-François Chasles. Malgré cette transaction, les actes d'état civil seront actés dans cet édifice durant plusieurs années comme l'atteste cet extrait d'acte de mariage : « *L'an mil huit cent trente huit, le cinq Mai, devant nous Pierre Daussy, maire et officier de l'état civil de la commune de Martigné-Ferchaud (...) les publications ont été faites les dimanches (...) et à la Mairie de Saint-Symphorien (...) suivant acte délivré par le Maire de Saint-Symphorien (...).* »





Emplacement de la grande d'imeresse en 1884 (AMMF)

Toujours à la recherche d'un nouvel emplacement suffisamment vaste, le conseil municipal décide de s'orienter vers un autre endroit. Le 28 novembre 1847, il considère que : « le déplacement de l'église donnerait à la ville une vaste place sur laquelle on pourrait par la suite faire bâtir une halle aux grains dont l'utilité est généralement reconnue à laquelle on pourrait ajouter les logements nécessaires à l'établissement de la mairie ; que ce déplacement aurait aussi l'avantage de rendre à l'intérieur de la ville une partie des bénéfices de la circulation qu'elle va perdre par le détournement de la route royale en offrant une belle entrée dans la ville à l'endroit où est la sacristie actuelle près de laquelle la route passera. »



Plan reconstitué du projet de la mairie et de la halle à grain à l'emplacement de la vieille église (en jaune)  
(Archives Yves Breton)

Cette idée mettra du temps à faire son chemin. Lors de la délibération du 10 novembre 1867, le maire, Pierre Thomas-Lefeuve, expose au conseil que par suite d'une nouvelle halle et d'une mairie, il y avait lieu d'acquérir une maison appartenant à Marie Galice<sup>3</sup> située à proximité de l'ancienne église. Cette acquisition permettra de donner l'espace nécessaire au pourtour de la construction de la nouvelle halle. La maison Galice était donc vouée à la démolition. Le conseil émet un avis favorable pour que l'achat de cette propriété soit fait le plutôt possible.

<sup>3</sup> - Marie Galice née Jan Delahoussais le 5 avril 1819 à Vitry et décédée le 14 octobre 1868 à Rennes.

Un mois plus tard, Maître Burel, notaire à Martigné-Ferchaud est chargé de la vente de la dite maison inhabitée. Marie Galice accepte la transaction de son bien pour la somme de 6 000 francs avec entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1868. Mais le décès de Marie Galice le 14 octobre 1868 à Rennes va retarder l'opération. Les époux Galice étant séparés de corps et de biens, la propriété revient à leur fils mineur. La promesse de vente est annulée. Finalement la commune de Martigné-Ferchaud acquiert la maison Galice le 3 septembre 1869. Durant ce temps, l'ancienne église Saint-Pierre est démolie et son assiette est incorporée à la voie publique<sup>4</sup>.

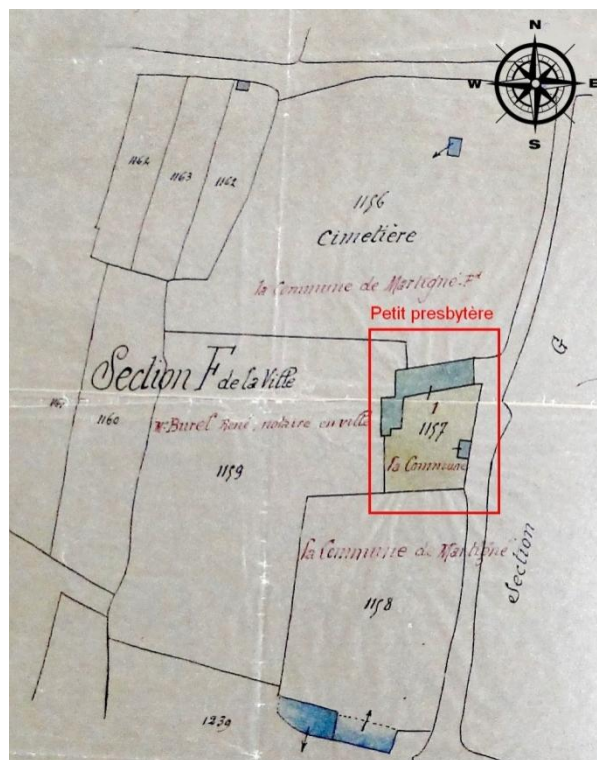
Théophile Daussy, maire de 1878 à 1892, déclare en 1868 : « Selon moi il eut été facile de restaurer l'ancienne église et à l'aide des bois et d'une faible partie des pierres, de construire des chambres et mêmes des greniers au-dessus, ce qui eut procuré une mairie à la commune et d'autres appartements qui eussent été un produit pour elle. »<sup>5</sup>

Le 27 mai 1892, le conseil municipal décide qu'il y a lieu de transférer provisoirement les archives municipales et le secrétariat dans le local dépendant de l'ancienne école des garçons, endroit où se trouvait le petit presbytère, au sud du cimetière, en attendant l'installation de la nouvelle mairie dans la maison Galice.

Les années passent et le projet des halles à l'emplacement de l'ancienne église s'estompe. Il devient inutile de démolir l'immeuble Galice qui sera finalement loué à un particulier jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1897.

Le 5 septembre de la même année, une pétition signée par 485 Martignolais est remise au maire. Les pétitionnaires souhaitent que la maison Galice soit affectée au service municipal en raison de sa position au centre des affaires de la commune alors que le petit presbytère se trouve à l'extrémité de la ville dans un quartier peu fréquenté<sup>6</sup>.

Au cours du deuxième semestre 1898, la mairie s'installe enfin dans la maison Galice tout en conservant le petit presbytère pour le dépôt de ses archives. Malgré la vétusté de l'immeuble, la maison commune accueillera les Martignolais pendant plus de vingt ans.



Emplacement du petit presbytère, devenu école des garçons puis mairie, en limite de l'actuelle rue Abbé-Bride (AMMF)

La Première Guerre mondiale va bouleverser les projets d'aménagement.

Le conseil municipal, présidé par le maire Charles Doudet, indique dans sa délibération du 15 juin 1924 : « Le local actuel de la mairie est dans un état de délabrement complet et insuffisant pour ses services, qu'il y a lieu de se préoccuper, soit de l'achat d'une maison ou de terrain

<sup>4</sup> - La nouvelle église a été ouverte en 1867, ce qui a entraîné la démolition de l'ancienne église.

<sup>5</sup> - Archives Yves Breton historien originaire de Martigné-Ferchaud.

<sup>6</sup> - De 1832 à 1892, le petit presbytère, propriété communale, est affecté à l'école publique des garçons (AM Martigné-Fd).

pour construire ». Deux mois plus tard, le conseil décide de construire une nouvelle mairie à l'emplacement de la maison Galice qui sera démolie et désigne à cet effet Charles Guillaume, architecte au n° 6 du boulevard de la Tour-d'Auvergne à Rennes<sup>7</sup>, chargé d'établir un projet complet. Dès le 1<sup>er</sup> novembre de la même année, la mairie s'installe provisoirement dans la maison Moncel<sup>8</sup> louée pour une durée de trois ans.



Maison Galice au début du XX<sup>e</sup> siècle (CPA MG)



Extrait de l'affiche de l'adjudication des travaux à réaliser (AMMF)

Le 20 juillet 1925, l'architecte rennais transmet son projet de construction de la nouvelle mairie estimé à 214 021 francs en tenant compte des imprévus. Dans son rapport, il privilégie, dans un but économique, des matériaux du pays dans la plus large mesure. L'adjudication du 25 novembre 1925 détermine le choix des entrepreneurs intéressés par ce projet. Le gros œuvre est confié à l'entreprise martignolaise Joseph Frangeul et fils. Les différents corps de métiers intervenant dans cet ouvrage sont installés en majorité à Martigné-Ferchaud ou dans les communes des environs, à l'exception des Frères Odorico, célèbres mosaïstes rennais, qui décoreront le fronton de la mairie et le paillason de l'entrée principale de multiples fragments de pierres colorées représentant les armoiries de la ville.



Paillason Odorico visible à l'entrée de la mairie  
(Photo Cercle d'histoire)



Entête de facture de l'entreprise Odorico Frères (AMMF)

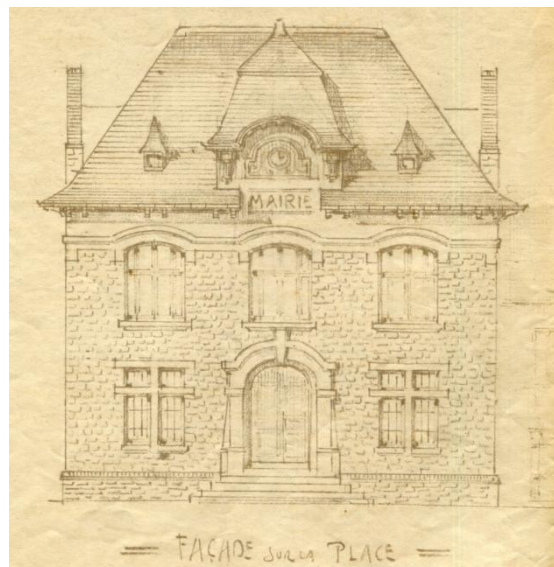
Le coût de la construction est revu à la hausse en raison de l'inflation en 1926 (31,7%). La réception provisoire des travaux est signée le 1<sup>er</sup> octobre 1927. C'est à la fin de cette même année que la nouvelle mairie sera ouverte au public.

<sup>7</sup> - Charles Guillaume est le fils d'Eugène Guillaume, architecte rennais, à l'origine du monument aux morts de Martigné-Ferchaud (1921).

<sup>8</sup> - La maison Moncel est située en face de la maison Galice.



La mairie actuelle au début des années 1930 (CPA MG)



Plan initial de la mairie actuelle (AMMF)

## Inauguration de la mairie actuelle

Le dimanche 26 août 1928, à 12 heures, jour de la fête locale, la nouvelle mairie est inaugurée au son de l'harmonie Sainte-Cécile. En présence du maire Charles Doudet et des conseillers municipaux<sup>9</sup>, l'abbé Pierre Lucas, curé de la paroisse, procède à la bénédiction de la maison commune. Les sapeurs-pompiers, les anciens combattants et de nombreux Martignolais assistent à cet événement.



Plaque de marbre à la mémoire du conseil municipal lors de la construction de la mairie de Martigné-Ferchaud.  
(Visible au rez-de-chaussée de la mairie)



*Ouest-Eclair* du 11 août 1928  
(Gallica Bibliothèque nationale de France)

Au fil des décennies, particulièrement en 1980 et en 1994, les locaux de la mairie ont été réaménagés et adaptés à l'évolution de l'administration et à l'accueil du public. Par exemple, la salle du conseil municipal située au rez-de-chaussée à gauche du vestibule, a cédé sa place à l'actuel accueil et secrétariat. Le conseil municipal se réunit maintenant dans la grande salle du premier étage. A l'origine cette pièce servait de salle des fêtes ou de réunions.

La mairie de Martigné-Ferchaud est un édifice public imposant dont l'architecture d'inspiration républicaine ne laisse pas indifférent les visiteurs.

<sup>9</sup> - Conseillers municipaux élus en 1925 : Joseph Dayot et Pierre Savouré († 1926), adjoints, Jules Prime, Jean-Baptiste Lairie, Jean-Marie Mallier, Joseph Frangeul, Hyacinthe Hunault, Emmanuel Vallais, Jean-Marie Halbert, Auguste Bordier, Henri Richard, Pierre Renaud, Auguste Bouvet, Jean-Marie Châlot, Joseph Barbé, René Planchenault, Jean-Marie Chasle, Amand Beucher, Auguste Thomas, Jean-Marie Lanoë, Pierre Jolys et Auguste Dezalleux, conseillers (Cote 1D13 AMMF).



**A l'entrée de la mairie lors de l'inauguration : Charles Doudet, Joseph Dayot** (Collection Marcel Guiheneuc)



**L'inauguration de la mairie a attiré bon nombre de Martignolais et Martignolaises** (Collection M. Guiheneuc)

Daniel Jolys, Marcel Guiheneuc, Dominique Bellanger, Philippe Jolys  
avec la participation des autres membres du Cercle d'Histoire du Pays Martignolais  
14 novembre 2023

Crédit photos et cartes postales anciennes (CPA MG) : Marcel Guiheneuc

Sources : <https://blog.landot-avocats.net/wp-content/uploads/2016/09/histoire-des-maires.pdf>

<http://blisetborn.free.fr/mairie/HistoiredesMaires/premiereepoque.htm>

*Le Pays de Martigné-Ferchaud* Yves Breton p.195-196

Emmanuel Bellanger, *Le maire au XIX<sup>e</sup> siècle*, bulletin municipal de Martigné-Ferchaud 2006.

Archives municipales Martigné-Ferchaud (AMMF) : registres des délibérations (1D11 à 13), construction mairie (1M1-2)